

Date de commande : 17/02/2025 Valide jusqu'au : 17/08/2025 N° de commande : 671902
Commune : Vendargues Code postal : 34740 Code insee : 34327 Lat/Long : 43.65388 , 3.966157 Altitude : 40.33 m
Vendeur ou Bailleur : Mr Muratet Acquéreur ou locataire : Mr CARRASCO Cédric
Parcelle(s) : 34327 000 AV 104



<b>Niveau 1</b> Fiche Radon Radon	<b>Niveau 2</b> Fiche Seisme Seisme	<b>Aucun</b> ENSA / PEB	<b>Non concerné</b> Recul du trait de cote	<b>Fort</b> Sols argileux	<b>Non concerné</b> Fiche OLD Old: Débroussaillage
<b>0</b> SIS	<b>10</b> CASIAS	<b>7</b> ICPE	<b>Inondation</b>  NON CONCERNÉ		

\* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [georisques.gouv.fr](https://www.georisques.gouv.fr) (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/GWTTY>



Scannez ce QR Code pour vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

## LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques	Exposition
<b>Inondation</b> 	<b>APPROUVÉ</b> Le 13/08/2003 <i>PPRI_Salaison, Inondation</i>	AV 104 <span style="background-color: green; color: white; padding: 2px;">Non</span>
	<b>APPROUVÉ</b> Le 13/08/2003 <i>PPRI_Salaison, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau</i>	

## LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERS

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers		

## LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique		

# ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées

Code postal ou code insee

Nom de la commune

10 Avenue de Montpellier 34740 Vendargues  
AV 104

34740 (34327)

Vendargues

## Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

Oui  Non

Prescrit<sup>(1)</sup>  ou anticipé<sup>(2)</sup>  ou approuvé<sup>(3)</sup>  ou approuvé et en cours de révision<sup>(4)</sup>

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui  Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui  Non

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR **MINIERS**

Oui  Non

Prescrit<sup>(1)</sup>  ou anticipé<sup>(2)</sup>  ou approuvé<sup>(3)</sup>  ou approuvé et en cours de révision<sup>(4)</sup>

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui  Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui  Non

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR **TECHNOLOGIQUES**

Oui  Non

Prescrit<sup>(1)</sup>  ou approuvé<sup>(3)</sup>  ou approuvé et en cours de révision<sup>(4)</sup>

Date

Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à :

Effet toxique  ou effet thermique  ou effet de surpression

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui  Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription :

Oui  Non

- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés

Oui  Non

- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location<sup>(5)</sup>

Oui  Non

### Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :

Zone 1  
Très faible

Zone 2  
Faible

Zone 3  
Modérée

Zone 4  
Moyenne

Zone 5  
Forte

### Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui

Non

### Situation de l'immeuble au regard des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

L'immeuble se situe dans un secteur soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage

Oui

Non

### Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

### Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?

Oui

Non

### Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par le [décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 modifiant le décret n° 2022-750 du 29/04/2022](#) ?

Oui

Non

N/C

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.

Oui

Non

N/C

Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : [geoportail-urbanisme.gouv.fr](https://geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à 30 ans

> compris entre 30 et 100 ans

N/C

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?

Oui

Non

N/C

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?

Oui

Non

N/C

### Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Article R125-24 du Code de l'environnement du [Décret n° 2024-82 du 5 février 2024](#)

"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."

L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.

Oui <sup>(6)</sup>

Non

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom

Mr Muratet

Date

17/02/2025

Nom

Mr CARRASCO Cédric

Signature

Lieu

Vendargues

Signature

(1) **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

(2) **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

(3) **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

(4) **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

(5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

(6) Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet :

[georisques.gouv.fr](https://georisques.gouv.fr) et [geoportail-urbanisme.gouv.fr](https://geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Etat des risques, pollutions et sols

en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement

MTEECPR / DGPR Janvier 2025

# ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°  du  Mis à jour le

2. Adresse  Code postal ou Insee  Commune   
10 Avenue de Montpellier 34740 Vendargues 34740 (34327) Vendargues

## SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui  Non

Révisé  Approuvé  Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui  Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui  Non

## SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON  zone A<sup>1</sup>  zone B<sup>2</sup>  zone C<sup>3</sup>  zone D<sup>4</sup>   
Aucun  Très forte  Forte  modérée  Faible

<sup>1</sup> (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

<sup>2</sup> (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

<sup>3</sup> (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

<sup>4</sup> (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :  
peut être consulté à la mairie de la commune de :  
où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur  
**Mr Muratet**

Date / Lieu  
17/02/2025

Acquéreur ou Locataire  
**Mr CARRASCO Cédric**

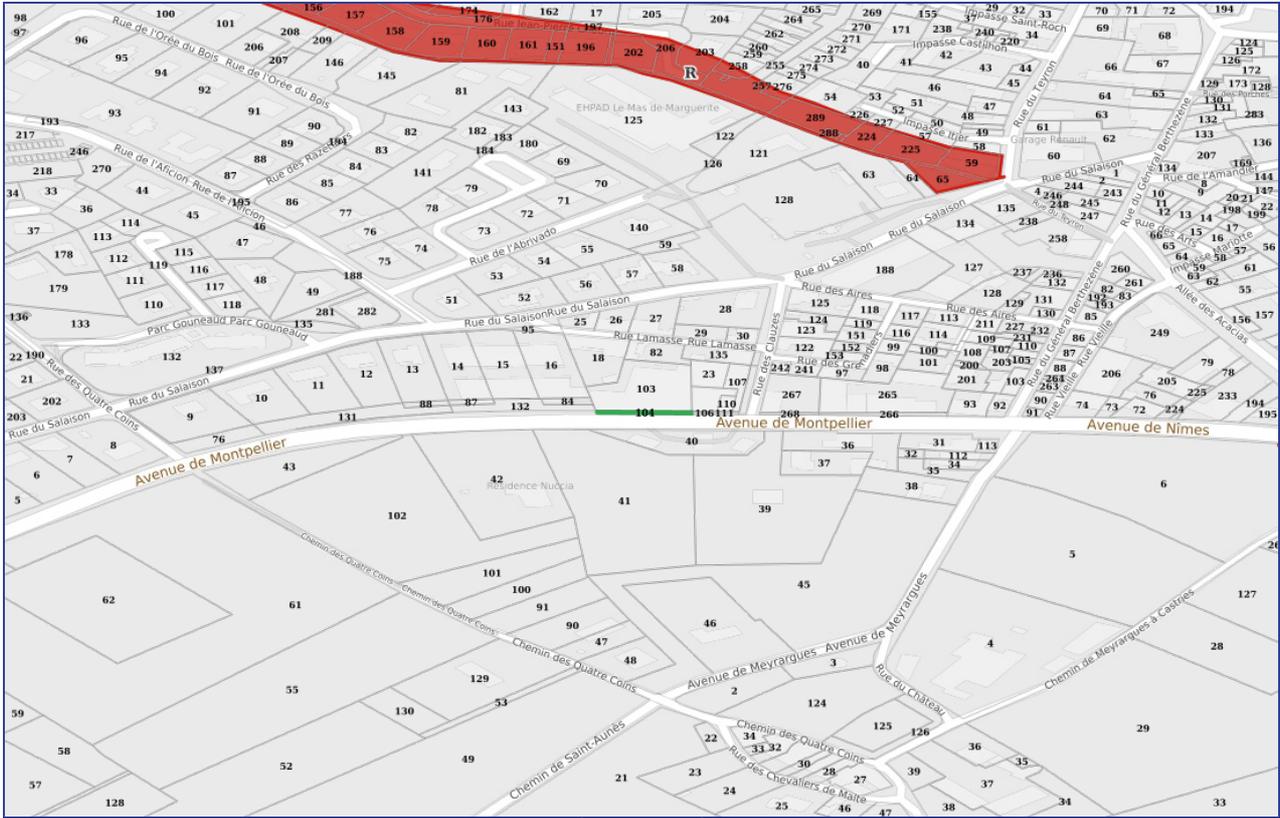
Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Modèle état des nuisances sonores aériennes

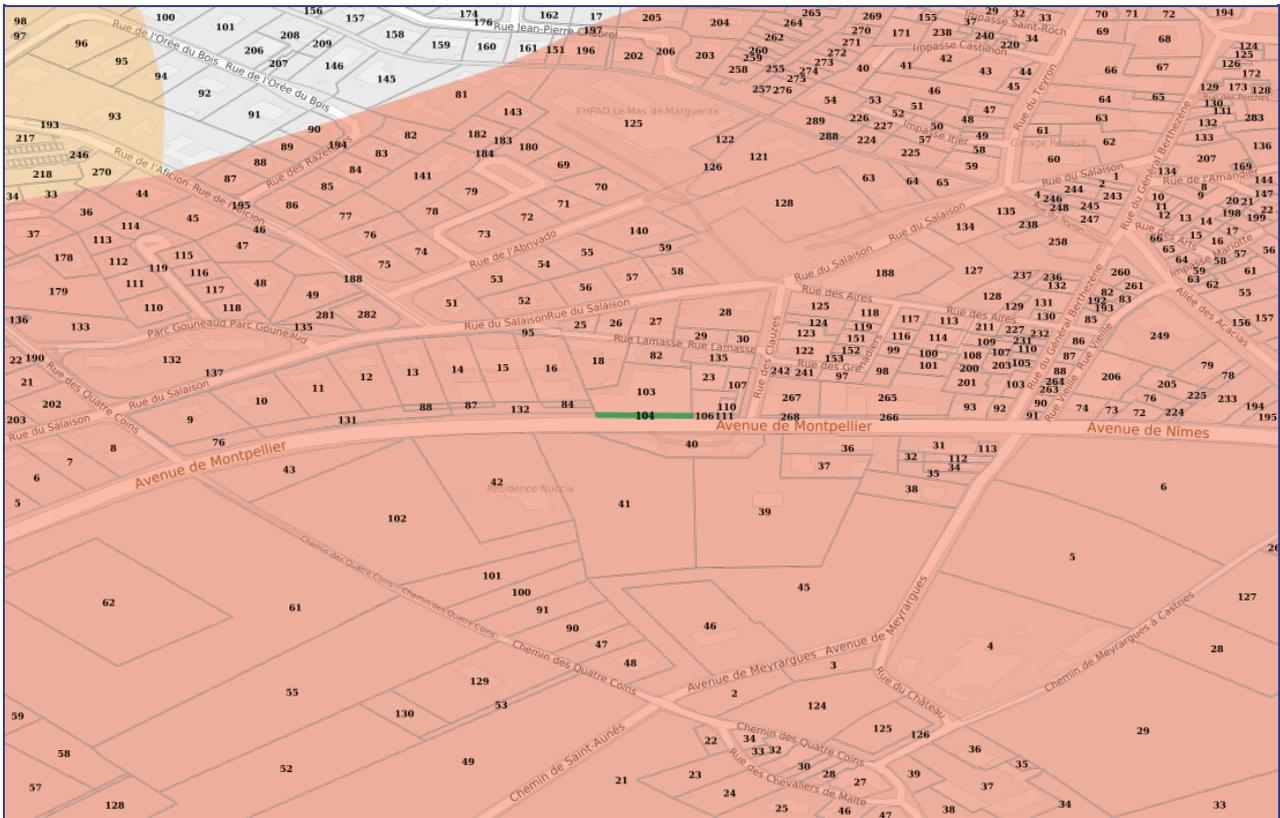
En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

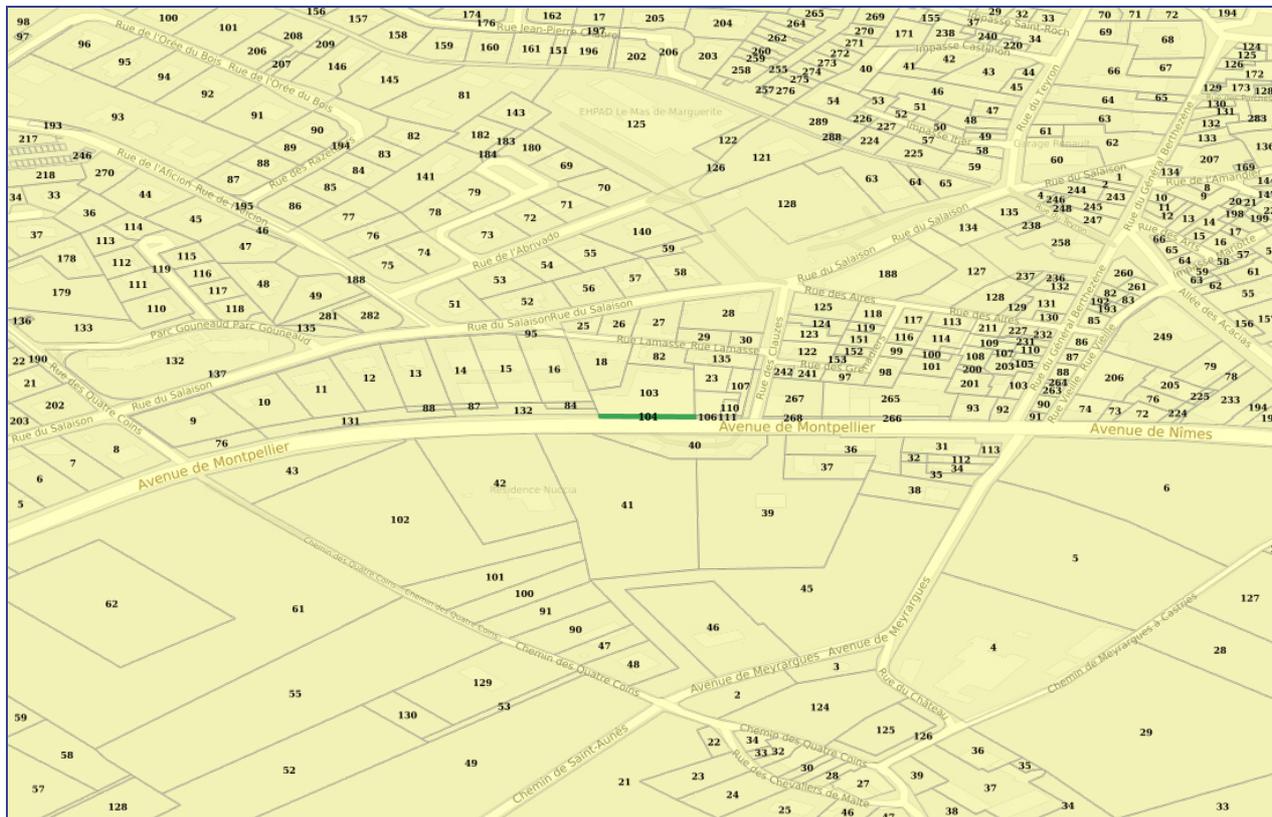
MTES/DGAC/juin 2020

# PPRN - INONDATION



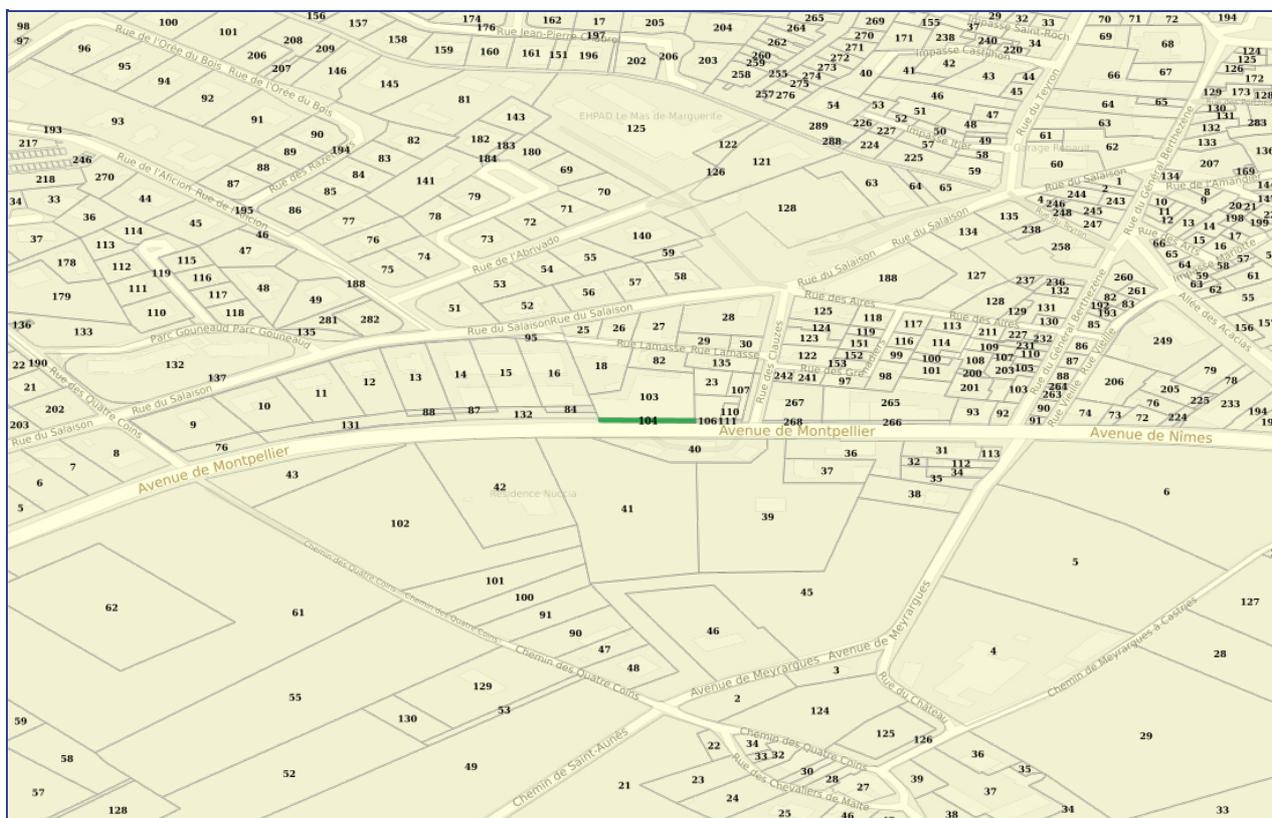
# ARGILES





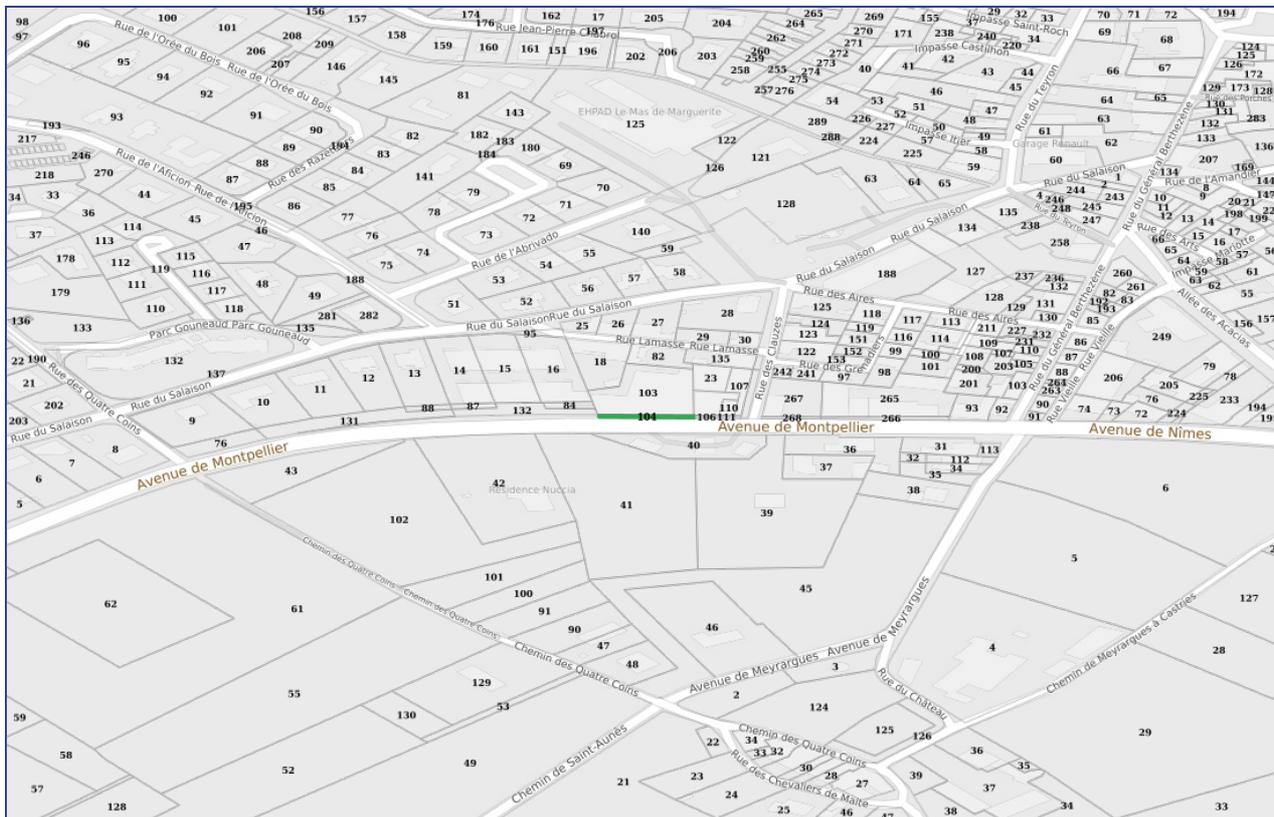
2 - Faible

POTENTIEL RADON



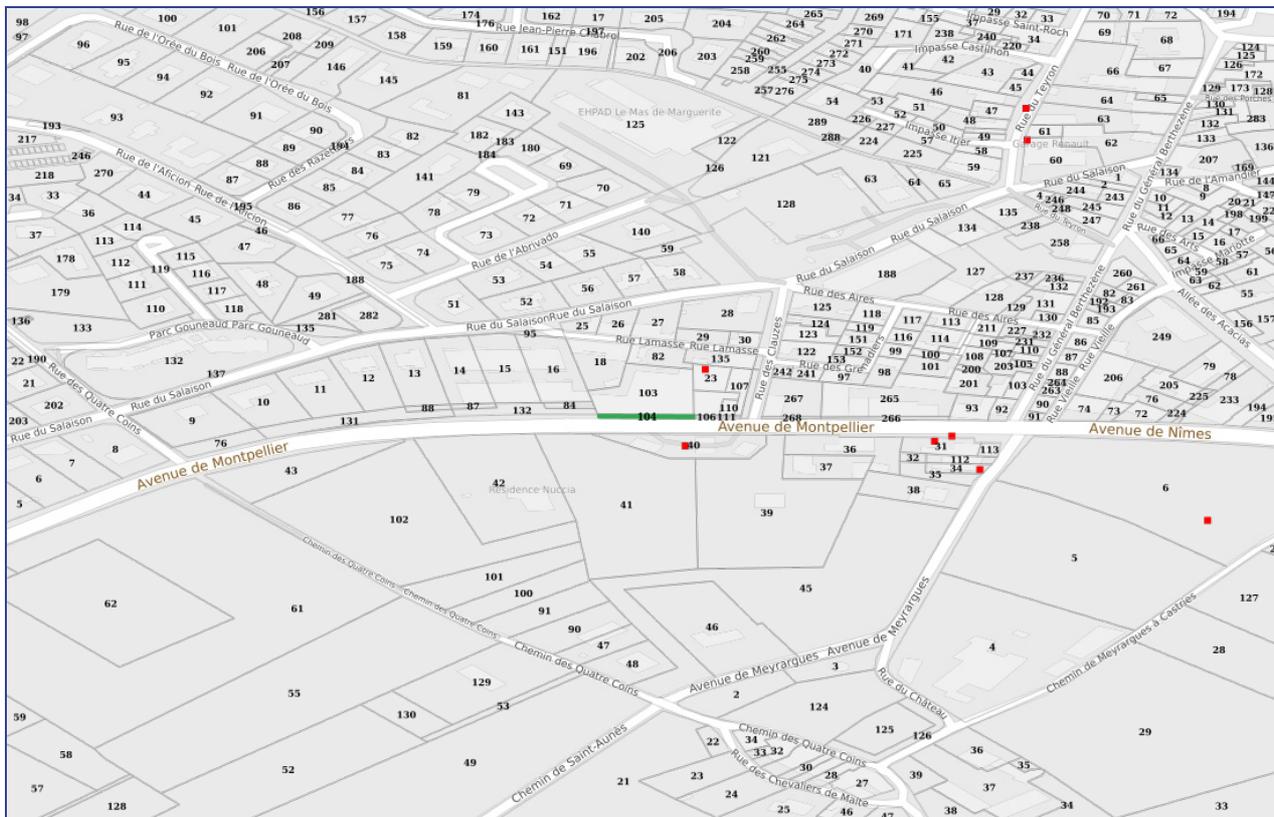
Niveau 1

# DÉBROUSSAILLEMENT

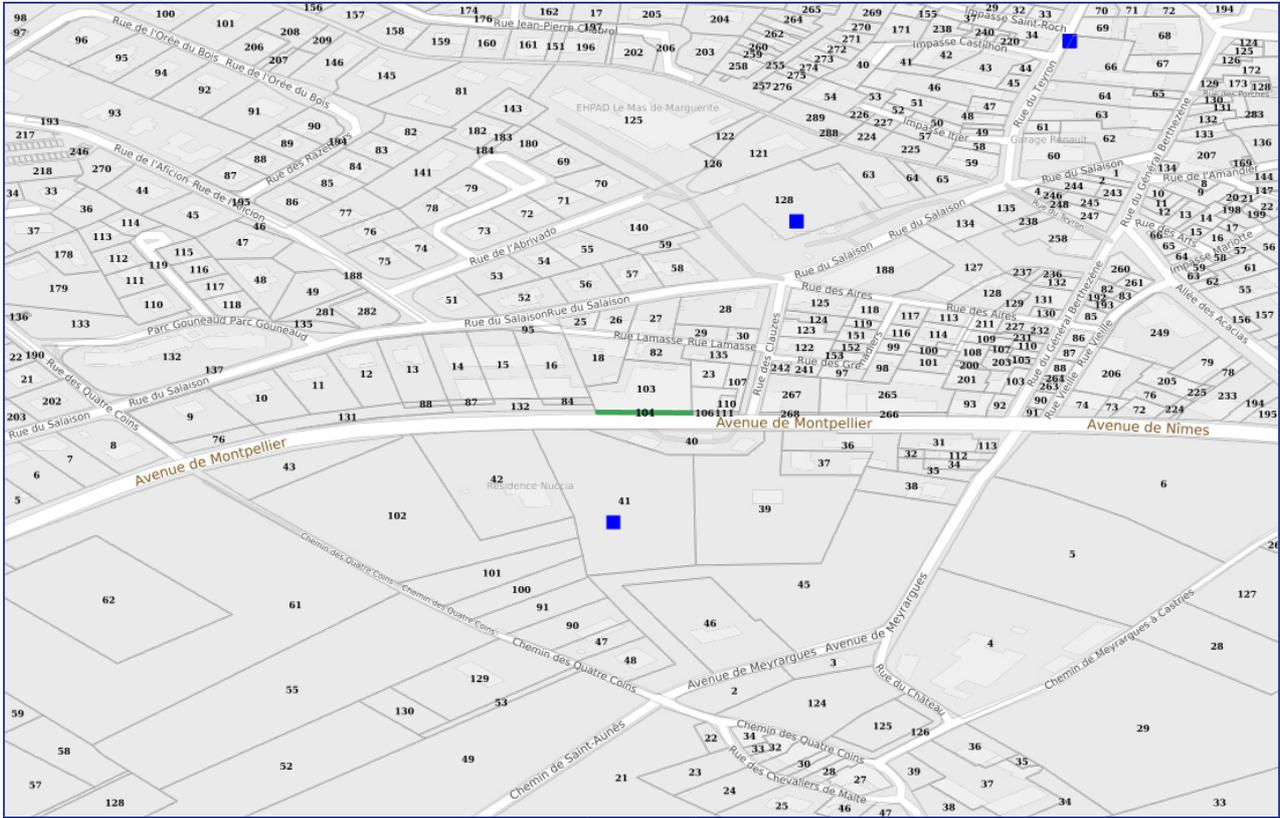


Non concerné

# CASIAS



Casias



■ ICPE

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

 CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP3929548	<b>(Etat Indéterminé)</b> Station TOTAL 7 avenue Montpellier (de)	23 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3929592	<b>(Etat En arrêt)</b> rue des Glauzes	38 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3930569	<b>(Etat Indéterminé)</b> Route nationale 113	100 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3928834	<b>(Etat En arrêt)</b> 1 avenue Montpellier ( de),	107 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3929441	<b>(Etat En arrêt)</b> Station Shell avenue de Montpellier	125 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3930366	<b>(Etat En arrêt)</b> Chemin de Castries à Meyrargues	226 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3930296	<b>(Etat Indéterminé)</b> rue de Tayron	264 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3930961	<b>(Etat Indéterminé)</b> 5 rue Théron du	286 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3928960	<b>(Etat Indéterminé)</b> 110 Route nationale	407 Mètres	<a href="#">Détails</a>
SSP3930728	<b>(Etat Indéterminé)</b> Peut être ancien chemin de Castries (799-801-802)	465 Mètres	<a href="#">Détails</a>

 INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
0018300721	TSB Société Nouvelle	89 Mètres	<a href="#">Détails</a>
0006601878	ITEX	161 Mètres	<a href="#">Détails</a>
0018300704	SITA SUD Vendargues	161 Mètres	<a href="#">Détails</a>
0006601312	GRIMSDYKE France	340 Mètres	<a href="#">Détails</a>
0006601937	PRIVATE SPORT SHOP	340 Mètres	<a href="#">Détails</a>
0018300066	TFE LANGUEDOC-ROUSSILLON	340 Mètres	<a href="#">Détails</a>
0053400839	Les Vigenons du Berange	354 Mètres	<a href="#">Détails</a>

Adresse de l'immeuble  
10 Avenue de Montpellier 34740 Vendargues  
34740 Vendargues

## Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

## Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?
<a href="#">IOME2415881A</a>	Sécheresse	Du 30/09/2023 au 30/12/2023	01/07/2024	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">IOME2235873A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 13/11/2022 au 13/11/2022	29/12/2022	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">IOME2218165A</a>	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Du 31/12/2020 au 29/06/2021	25/07/2022	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE2019261A</a>	Sécheresse	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	03/09/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1926068A</a>	Sécheresse	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	26/10/2019	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1835009A</a>	Sécheresse	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	30/01/2019	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1727359A</a>	Sécheresse	Du 01/04/2016 au 30/09/2016	01/11/2017	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1604026A</a>	Sécheresse	Du 01/01/2014 au 30/09/2014	09/04/2016	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1523044A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 23/08/2015 au 23/08/2015	08/10/2015	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1423539A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 29/09/2014 au 30/09/2014	11/10/2014	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE1411746A</a>	Sécheresse	Du 21/09/2012 au 31/12/2012	21/06/2014	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE0700065A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 14/09/2006 au 14/09/2006	10/03/2007	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE0400080A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 16/11/2003 au 16/11/2003	26/02/2004	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE0300789A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 02/12/2003 au 04/12/2003	20/12/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE0300648A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 22/09/2003 au 22/09/2003	30/11/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">INTE9400580A</a>	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 17/10/1994 au 28/10/1994	25/11/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<a href="#">NOR19821118</a>	Tempête	Du 06/11/1982 au 10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le **17/02/2025**Nom du vendeur ou du bailleur : **Mr Muratet**Nom de l'acquéreur ou du locataire : **Mr CARRASCO Cédric**

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))